

SÉANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Et le six mars, à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PLANCHE, Maire.

Présents : Mesdames DELPECH, DELPY, RODRIGUEZ, TOCAVEN.
Messieurs ARNAUDET, BACHELARD, LACHAIZE, PECHMEZAC, PLANCHE.

Excusés : Madame SMITH. Monsieur LEFEVRE.

Monsieur Bernard BACHELARD a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 9 janvier 2026 qui est adopté à la majorité (1 abstention, Madame RODRIGUEZ absente lors de la séance de janvier 2026).

Reste à faire pour le PCS :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame RODRIGUEZ.

Le PCS est approuvé et publié. Maintenant il faut passer à l'étape organisation, obtenir des cartes, recenser le matériel et les personnes disponibles, constituer des dossiers pour chaque crise et chaque poste, équiper la salle de panneaux pour les cartes. Il sera nécessaire d'effectuer un exercice.

Il faudra également préparer, imprimer et distribuer des fascicules, qui seront des résumés du DICRIM, reprenant les gestes à adopter en cas d'alerte.

Approbation de l'adhésion du Grand Périgueux au SDE 24 :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier transmis par le SDE 24 expliquant le processus et les études mis en place pour évaluer l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – Eclairage public des ZAE au Syndicat.

Affectation des résultats 2025 au BP 2026 :

Lecture de la délibération d'affectation des résultats 2025 au BP 2026.

Achat du terrain Route du Bousquet pour l'installation du PEI :

Monsieur le Maire quitte la Salle.

Madame RODRIGUEZ prend la présidence de la séance. Elle donne lecture de la délibération pour l'achat d'une parcelle Route du Bousquet dans le cadre de l'installation d'un PEI.

Lecture du courrier de demande de subvention de fonctionnement 2026 de l'Amicale Laïque de

Simeyrols :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Présidente de l'Amicale Laïque de Simeyrols demandant une subvention de fonctionnement 2026.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 400 €

Demande d'aide individualisée dans le cadre d'un voyage scolaire organisé par le Lycée :

Monsieur le Maire expose que dans le cadre d'un séjour scolaire organisé par le Lycée Joséphine Baker, il est demandé à la Commune une aide financière pour 1 élève de la Commune.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 50 €, versée directement à la famille.

Proposition d'octroyer un soutien financier à l'Ukraine :

Monsieur le Maire donne lecture de la note du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères à destination des collectivités demandant un soutien financier à l'Ukraine et présentant le fonds de concours, Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO) ainsi que la destination des dons. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'octroi d'une subvention au FACECO-Ukraine.

Monsieur PECHMEZAC propose, sans grever drastiquement le budget communal, une subvention de 400 €, représentant moins de 2 € par habitants de la Commune.

L'Assemblée approuve le don de 400 € au FACECO-soutien à la population d'Ukraine.

DÉLIBÉRATION

N° 2026/02 – Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24) - Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – Eclairage public (EP) des ZAE.

Monsieur Maire expose que la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, par délibération en date du 26 septembre 2024, a sollicité son adhésion afin de transférer au SDE 24 une compétence à la carte :

-la compétence Eclairage Public des parcs d'activités (ZAE).

Le 7 janvier 2026, le Comité Syndical du SDE 24 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et le transfert de la compétence EP des parcs d'activités (ZAE) au SDE 24 dans le respect de l'état contradictoire accepté par les deux assemblées en date du :

-11 décembre 2025 concernant le SDE 24

-18 décembre 2025 concernant la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SDE 24 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité ;

-APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux au SDE 24.

N° 2026/03 – Affectation des résultats 2025.

Après avoir examiné le Compte Financier Unique (CFU) 2025 provisoire, dont les résultats se présentent comme suit :

FONCTIONNEMENT 2025

Dépenses : 163 214.31 €
Recettes : 239 749.58 €
Solde des réalisations : 76 535.27 €
Résultat de clôture 2025 : 276 476.07 €

INVESTISSEMENT 2025

Recettes : 67 620.43 €
Dépenses : 72 758.05 €
Résultat antérieur reporté (D 001) : 33 334.24 €

Solde d'exécution : - 38 471.86 €

Restes à Réaliser : - 29 569.36 €

Déficit de financement de l'investissement 2025 : - 68 041.22 €

RESULTATS 2025

Excédent de fonctionnement : 276 476.07 €
Déficit d'investissement : 38 471.86 €

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter au Budget 2026 les résultats de l'exercice 2025 de la façon suivante :

AFFECTATION 2026

Affectation en réserves Recettes investissement **1068** : 68 041.22 €

Report de fonctionnement Recettes **002** : 208 434.85 €

N° 2026/04 – Achat d'une parcelle pour aménagement d'un PEI, Route du Bousquet.

Monsieur le Maire, reconnu comme intéressé à l'affaire dont la présente délibération fait l'objet, ne prend pas part au débat et au vote et quitte la Salle.

Madame l'Adjointe au Maire rappelle que le Conseil Municipal de SIMEYROLS avait par délibération n° 2025/12 en date du 24 avril 2025 adopté l'opération « installation de PEI » sur les lieux-dits du Bosq, Route du Bousquet et à La Serre, Route Départementale 47.

Elle rappelle que pour l'installation de ces PEI, il a été obligatoire de faire procéder à la division bornage pour délimiter le terrain nécessaire à l'implantation du dispositif de lutte contre l'incendie.

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Première Adjointe, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide l'achat de la parcelle section A n° 1017, d'une superficie totale de 171 m² au prix principal de 300 €

Charge Madame la Première Adjointe de faire dresser l'acte relatif à cette opération en l'étude de Maître HERVOUET, Notaire à CALVIAC en PERIGORD ;

Autorise Madame la Première Adjointe à signer l'acte afférent à cette acquisition en tant que représentant de la Commune.

N° 2026/05 – Attribution de subventions 2026.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Lycée Joséphine Baker – Sarlat demandant une aide financière pour un voyage pédagogique. Il donne également lecture d'un courrier de l'Amicale Laïque de Simeyrols ayant pour objet une demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents d'allouer les subventions suivantes :

1)-Domaine voyages scolaires organisés par les Etablissements du secondaire, année scolaire 2025/2026.

- Lycée Joséphine Baker - Sarlat, voyage pédagogique à Paris du 15 au 19 décembre 2025, pour un élève de la Commune : Une subvention de 50 € (cinquante Euros), par élève ayant effectué au moins un voyage durant l'année scolaire en cours et dans la limite d'un séjour par année scolaire.

Dit que ladite subvention sera directement versée à la famille, après le séjour et après confirmation de la participation de l'enfant au voyage.

Dit que la somme totale sera prélevée sur le compte 65748 du Budget communal 2026.

2)- Domaine Animation – Loisirs.

- Amicale Laïque de Simeyrols : **400 € (quatre cents Euros).**

Dit que la somme totale sera prélevée sur le compte 65748 du Budget communal 2026.

N° 2026/06 – Attribution de subvention – Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO) Ukraine – Soutien aux populations face à l'hiver.

Monsieur le Maire expose que pour soutenir la population ukrainienne, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères via son Centre de crise et de soutien a activé, à la demande du Ministre, le fonds de concours qui peut accueillir des contributions financières des collectivités territoriales (FACECO). Les dons versés à ce fonds de concours soutiendront la réponse d'urgence de la France aux besoins essentiels des communautés affectées. D'une part, ils permettront de conduire des opérations d'acheminement d'aide humanitaire et d'autre part, ces dons contribueront à renforcer le soutien de la France à des ONG partenaires engagées en Ukraine et soutenant les Ukrainiens à passer l'hiver.

Les fonds seront utilisés selon les actions d'aide d'urgence sélectionnées par le Centre des opérations humanitaires et de stabilisation (COHS) du Centre de crise et de soutien. Cette sélection s'effectuera en fonction :

- de la réactivité à l'urgence ;
- des besoins réels identifiés sur le terrain, en lien avec les autorités locales ;
- du respect des règles de conformité financière ;
- du rapport coût/efficacité des actions notamment.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

-Attribue une subvention exceptionnelle de 400 € (quatre cents Euros) au profit du FACECO, en précisant que cette aide est destinée aux populations d'Ukraine.

-Autorise Monsieur Le Maire à signer tous les documents utiles. Il est chargé d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

QUESTIONS DIVERSES

✓ Tours de rôle pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026 : Le tableau des tours de rôle pour le 1^{er} tour des élections municipales est mis en place.

✓ Demande de subvention pour un voyage scolaire organisé par l'école de Prats-de-Carlux : Monsieur le Maire donne la parole à Madame DELPECH. Elle présente le projet de séjour scolaire en Aveyron devant avoir lieu en mai 2026 pour tous les élèves de l'école de Prats-de-Carlux. La thématique cette année est les insectes avec la visite de Micropolis.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe pour 100 € par élève de la Commune participant de façon effective au séjour et à condition que le voyage se réalise.

✓ Monsieur LACHAIZE fait un compte-rendu des travaux à réaliser dans le verger communal et des différentes dates auxquelles des activités auront lieu dans le verger et notamment avec les élèves de Sainte-Nathalène.

Il expose également qu'un panneau, donné par la CCPF, va être mis en place. Il faut que les élèves apportent leurs contributions et qu'il fasse la genèse du verger de Simeyrols.

✓ Organisation de la cérémonie commémorative du 19 mars : Monsieur le Maire explique que la cérémonie commémorative du 19 mars se tiendra cette année à Simeyrols, suivie d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

✓ Monsieur le Maire informe l'Assemblée que par arrêté, il a clôturé la régie de recettes diverses de Simeyrols.

✓ Monsieur le Maire donne lecture d'une carte de Madame SMITH, qui ne se représente pas aux prochaines élections municipales, à l'attention du Maire, de la secrétaire de Mairie et des élus.

La séance est levée à 19 heures 40.

Le Maire
PLANCHE Jean-Pierre



La Secrétaire de séance
BACHELARD Bernard

